Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151008-2015_A185-DE
Date de télétransmission : 14/10/2015
Date de réception préfecture : 14/10/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A185

OBJET : Institution - Désignations des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix au sein des organismes extérieurs

Le 8 octobre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille - ARDHUIN Philippe – AUGEY Dominique – BARRET Guy – BASTIDE Bernard - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David - CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FILIPPI Claude - FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille – LAFON Henri - LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – MALAUZAT Irène - MALLIE Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger - MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude - NERINI Nathalie - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PRIMO Yveline - PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROLANDO Christian - ROUVIER Catherine - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia - YDE Marcel - ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales: ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DEVESA Brigitte - BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à GALLESE Alexandre - BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à LENFANT Gaëlle – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PIZOT Roger donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : PEREZ Fabien

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services
Secrétariat Général
Cellule Assemblées
AM

01_03

CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix au sein des organismes extérieurs
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne la désignation de représentants de la CPA au sein de plusieurs organismes extérieurs.
L'annulation des élections de la commune de Gardanne, par décision du Conseil d'Etat en date du 9 juin 2015, qui ont fait perdre à Monsieur Roger MEÏ sa qualité de conseiller communautaire, ainsi que la tenue de nouvelles élections municipales dans la commune de Venelles, le 27 septembre 2015, rendent nécessaire la désignation de nouveaux représentants de la CPA au sein de certains organismes extérieurs.
Il convient enfin de désigner les représentants de la CPA au sein du Comité stratégique et de pilotage de The Camp.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2014_A092 du 22 mai 2014 le Conseil communautaire a procédé à la désignation des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs.

Monsieur Roger MEÏ a été désigné représentant titulaire au sein de l'Assemblée générale de l'association Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies et au sein du

comité de pilotage CPIE/Education environnement. Il a été désigné représentant suppléant au sein de l'association bâtiments durables méditerranéens et de l'association AMORCE.
Par la délibération n°2014_A253, il a également été désigné représentant titulaire au sein de la Commission de Suivi de Site pour la poursuite d'exploitation de la centrale de Provence à Gardanne et Meyreuil.

L'annulation des élections de la commune de Gardanne, par décision du Conseil d'Etat en date du 9 juin 2015, ayant fait perdre à Monsieur Roger MEÏ sa qualité de conseiller communautaire, il convient de procéder à de nouvelles désignations au sein de ces organismes. Par ailleurs, Monsieur Roger MEÏ a été réélu maire et Conseiller communautaire suite aux élections municipales partielles du 19 juillet 2015.

Monsieur Robert CHARDON a été désigné, par la délibération n°2014_A092, représentant titulaire au sein de l'association bâtiments durables méditerranéens ; de la commission consultative environnement aérodrome des Milles ; des organismes ECO MAIRES et PACA 21. Par la même délibération il a été désigné représentant suppléant au sein de l'organisme ACOUCITE et du Syndicat Mixte Grand Site Sainte Victoire.

La tenue d'élections municipales le 27 septembre 2015 dans la commune de Venelles rendent nécessaire la désignation de nouveaux représentants de la CPA au sein de ces organismes.

D'autre part, le Bureau communautaire du 23 avril 2015 a approuvé, par délibération n° 2015_B192, la convention de soutien financier régional au projet The Camp. En vertu des dispositions de l'article 9 de ladite convention, il convient de désigner deux représentants de la CPA au sein du Comité stratégique et de pilotage de The Camp.

L'article L.2121-21 alinéa 2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que les membres des organismes extérieurs sont désignés par le Conseil de communauté parmi ses membres au scrutin secret, à la majorité absolue.

Toutefois, en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L.2121-21 précité, le Conseil de communauté peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf dispositions législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose le scrutin secret pour la désignation des membres des organismes extérieurs.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-21 ;
VU la délibération n°2014_A092 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 relative à l'élection des représentants de la CPA au sein des organismes extérieurs ;
VU l'avis du Bureau communautaire du 24 septembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation au scrutin secret des représentants de la CPA au sein:
  - de l'Assemblée générale de l'association Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
  - du comité de pilotage CPIE/Education environnement
  - de l'association bâtiments durables méditerranéens
  - de l'association AMORCE
  - de la Commission de Suivi de Site pour la poursuite d'exploitation de la centrale de Provence à Gardanne et Meyreuil
  - de l'association bâtiments durables méditerranéens
  - de la commission consultative environnement aérodrome des Milles
  - d'ECO MAIRES
  - de PACA 21
  - d'ACOUCITE
  - du Syndicat Mixte Grand Site Sainte Victoire
  - du Comité stratégique et de pilotage de The Camp ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein de l'Assemblée générale de l'association Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein du comité de pilotage CPIE/Education environnement ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein de la Commission de Suivi de Site pour la poursuite d'exploitation de la centrale de Provence à Gardanne et Meyreuil;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant suppléant au sein de l'association AMORCE ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant suppléant au sein de l'association bâtiments durables méditerranéens ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein de l'association bâtiments durables méditerranéens ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein de la commission consultative environnement aérodrome des Milles ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein de l'organisme ECO MAIRES ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant titulaire au sein de l'organisme PACA 21 ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant suppléant au sein de l'organisme ACOUCITE ;

- **PROCEDER** à la désignation d'un représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte Grand Site Sainte Victoire ;

- **PROCEDER** à la désignation de deux représentants titulaires au sein du Comité stratégique et de pilotage de The Camp ;

2015_A185

OBJET : Institution - Désignations des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix au sein des organismes extérieurs

---

1. Choix des modalités de scrutin pour l'ensemble des désignations

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret pour l'ensemble des désignations.

Vote sur la proposition

Inscrits	92
Votants	91
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46
Pour	91
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au scrutin secret.

2. désignations

Ont déclaré candidature :

Pour l'Assemblée générale de l'association Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies :
- Roger MEÏ en tant que titulaire

Pour le Comité de pilotage CPIE/Education environnement :
- Roger MEÏ en tant que titulaire

Pour la Commission de suivi de site pour la poursuite de l'exploitation de la centrale de Provence à Gardanne et Meyreuil :
- Roger MEÏ en tant que titulaire

Pour l'association AMORCE :
- Roger MEÏ en tant que suppléant

2015_A185

OBJET : Institution - Désignations des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix au sein des organismes extérieurs

---

Pour l'association bâtiments durables méditerranéens :
- Arnaud MERCIER en tant que titulaire
- Roger MEÏ en tant que suppléant

Pour la commission consultative aérodrome des Milles + GT charte environnement :
- Arnaud MERCIER en tant que titulaire

Pour ECO MAIRES :
- Arnaud MERCIER en tant que titulaire

Pour PACA 21 :
- Arnaud MERCIER en tant que titulaire

Pour ACOUCITE :
- Arnaud MERCIER en tant que suppléant

Pour le syndicat mixte du Grand Site Sainte Victoire :
- Arnaud MERCIER en tant que suppléant

Pour le comité stratégique et de pilotage de The Camp :
- Gérard BRAMOULLÉ en tant que titulaire
- Roger PELLENC en tant que titulaire

Inscrits	92
Votants	91
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46
Pour	91
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

2015_A185

OBJET : Institution - Désignations des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix au sein des organismes extérieurs

---

Est désigné représentant de la CPA au sein de l'Assemblée générale de l'association Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies :

- Roger MEÏ en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein du Comité de pilotage CPIE/Education environnement :

- Roger MEÏ en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein de la Commission de suivi de site pour la poursuite de l'exploitation de la centrale de Provence à Gardanne et Meyreuil :

- Roger MEÏ en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein de l'association AMORCE :

- Roger MEÏ en tant que suppléant

Sont désignés représentants de la CPA au sein de l'association bâtiments durables méditerranéens :

- Arnaud MERCIER en tant que titulaire
- Roger MEÏ en tant que suppléant

Est désigné représentant de la CPA au sein de la commission consultative aérodrome des Milles + GT charte environnement :

- Arnaud MERCIER en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein d' ECO MAIRES :

- Arnaud MERCIER en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein de PACA 21 :

- Arnaud MERCIER en tant que titulaire

Est désigné représentant de la CPA au sein d' ACOUCITE :

- Arnaud MERCIER en tant que suppléant

Est désigné représentant de la CPA au sein du syndicat mixte du Grand Site Sainte Victoire :

- Arnaud MERCIER en tant que suppléant

Sont désignés représentants de la CPA au sein du comité stratégique et de pilotage de The Camp :

- Gérard BRAMOULLÉ en tant que titulaire
- Roger PELLENC en tant que titulaire

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX-EN-PROVENCE N° 40

13 OCT. 2015